

Extrait du procès-verbal de la séance de l'appel d'offres n° 07/2026

Concernant Travaux De Réhabilitation De L'abattoir Communal De La Commune De Goulmima

Objet : Concernant Travaux De Réhabilitation De L'abattoir Communal De La Commune De Goulmima

Maître d'ouvrage : Commune de Goulmima

Date d'ouverture des plis : 01 septembre 2026 à 11h00 (1er séance) ; 09 Septembre 2026 à 11h00 (2eme séance – examen du complément du dossier administratif)

Lieu d'ouverture des plis : Bureau de Monsieur le Président de la Commune de Goulmima

Journal ou journaux ayant publié l'avis de publicité, avec indication de la date :

- Journal en langue arabe « الاشتراكي الاتحاد », réf. n° 14.372 apparu le 22 juillet 2026. ;
- Journal en langue française « Libération », réf. n° 10850 apparu le 22 juillet 2026;

Date de publication au portail des marchés publics : 22/07/2026 à 10h58

Liste des concurrents ayant déposé leurs plis :

- Concurrent 1 : Société SADAL TRANS

Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

- Néant

Liste des concurrents admis sans réserve :

- Néant

Liste des concurrents admis avec réserve :

- Concurrent 1 : Société OTLS — sous réserve de Fournir les attestations de références.

Engagement des concurrents :

Concurrents	Montants des actes d'engagement
• Société SADAL TRANS	399 984,00 Dhs TTC

Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

Concurrents	Montants des actes d'engagement après vérification
• Société SADAL TRANS	399 984,00 Dhs TTC

Liste des concurrents écartés :

- Néant

Concurrent retenu :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement
Société SADAL TRANS (attributaire)	399 984,00 Dhs TTC

Justification du choix de l'attributaire : L'offre présentée par la Société SADAL TRANS a été jugée l'offre la plus avantageuse par rapport au prix de référence de 394 539.00 Dhs, conformément aux normes en vigueur du décret relatif aux marchés publics. Le concurrent a régularisé, dans le délai imparti, le complément de son dossier administratif et fournir les attestations de référence manquantes, ce qui a été jugé acceptable par la commission lors de la deuxième séance du 09 Septembre 2026.

Date d'achèvement des travaux de la commission : 09 Septembre 2026

Fait à Goulmima, le 09 septembre 2026

Signature et cachet du maître d'ouvrage

Le Président
de la Commune de Goulmima
Youssef OUMMAMOUH